

20 septembre 2023

(23-6244)

Page: 1/2

**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

Original: anglais

**EXPOSÉ DE POSITION DE LA CHINE CONCERNANT LE DÉVERSEMENT PAR LE JAPON  
D'EAU CONTAMINÉE PAR DES AGENTS NUCLÉAIRES DANS L'OcéAN**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LA CHINE

La communication ci-après, reçue le 19 septembre 2023, est distribuée à la demande de la délégation de la Chine.

---

Le Préambule de l'*Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce* mentionne "l'objectif de développement durable" et prévoit que les Parties à l'Accord s'efforceront de "protéger et préserver l'environnement". L'*Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires* réaffirme que les Membres de l'OMC ont le droit d'adopter des mesures sanitaires et phytosanitaires nécessaires à la protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux ou à la préservation des végétaux.

Depuis l'annonce par le Japon, en 2021, de son plan de déverser de l'eau contaminée par des agents nucléaires de Fukushima dans l'océan, la Chine a soulevé à plusieurs reprises de graves préoccupations et questions auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC et dans le cadre de l'examen de la politique commerciale du Japon, en soulignant que ce rejet de grandes quantités d'eau contaminée par des agents nucléaires dans l'environnement marin par le Japon posait des risques considérables pour la sécurité environnementale, la sécurité alimentaire et la santé publique. Toutefois, le gouvernement japonais, persistant à s'engager sur la mauvaise voie malgré l'opposition générale, a unilatéralement et arbitrairement commencé à déverser de l'eau contaminée par des agents nucléaires dans l'océan le 24 août 2023.

La Chine a noté que, le 4 septembre 2023, le Japon avait présenté une communication au Comité SPS et avait répété ses arguments dans le cadre du Comité. Il convient de souligner que c'est la première fois dans l'histoire de l'humanité qu'une quantité aussi importante d'eau contaminée par des agents nucléaires est versée dans l'océan. Jusqu'à présent, les principales préoccupations de la communauté internationale, telles que la légitimité et la légalité du déversement d'eau contaminée par des agents nucléaires dans l'océan par le Japon, la fiabilité à long terme de l'installation de purification et l'authenticité et l'exactitude des données sur l'eau contaminée par des agents nucléaires n'ont pas été traitées de manière effective et efficace. Un mécanisme de surveillance international indépendant, objectif et équitable n'a pas encore été établi. Après le déversement d'eau contaminée par des agents nucléaires dans l'océan par le Japon, les produits aquatiques japonais, sous l'influence de l'accumulation dans la chaîne alimentaire marine et de la bioconcentration, poseront de larges menaces à long terme pour la vie et la santé de l'humanité ainsi que d'importants risques pour la sécurité alimentaire.

Dans ce contexte, afin de prévenir pleinement les risques de contamination radioactive des produits alimentaires causée par le déversement d'eau contaminée par des agents nucléaires dans l'océan par le Japon, de protéger la vie et la santé des consommateurs chinois et de veiller à la sécurité sanitaire des produits alimentaires importés, conformément aux lois et réglementations de la Chine et à l'*Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires* de l'OMC, la Chine a pris des mesures commerciales d'urgence visant les produits aquatiques originaires du Japon, qui sont totalement justifiées, raisonnables et nécessaires.

La Chine demande instamment au Japon de prendre au sérieux les préoccupations légitimes de toutes les parties, de réfléchir consciencieusement et sérieusement sur lui-même, de respecter fidèlement et de remplir ses obligations internationales en arrêtant immédiatement d'évacuer de l'eau contaminée par des agents nucléaires dans l'océan et d'engager loyalement des consultations avec toutes les parties prenantes pertinentes, en particulier les Membres voisins, afin de trouver une solution véritablement responsable en matière d'élimination de l'eau contaminée par des agents nucléaires.

---